

AVIS N° 018 - 2019 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU MALI

Emprunt obligataire "ETAT DU MALI 6,50% 2018-2025"

PREMIERE COTATION

Dans le but de mobiliser des ressources destinées au financement de certains investissements prévus au budget 2018, l'Etat du MALI, à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique - DGTCP -, a émis un emprunt obligataire intitulé "ETAT DU MALI 6,50% 2018 - 2025".

La diffusion des titres "ETAT DU MALI 6,50% 2018 - 2025" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 10 au 28 septembre 2018 inclus.

A l'issue de cette opération, 10 630 000 obligations "ETAT DU MALI 6,50% 2018 - 2025" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 106 300 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **05 octobre 2018**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "ETAT DU MALI 6,50% 2018 - 2025", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 02 avril 2019**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "EOM.03".



La Société de Gestion et d'Intermédiation SGI MALI est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "ETAT DU MALI 6,50% 2018 - 2025".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la SGI MALI : Boulevard Cheik Zayed, Immeuble Ali Baba, 2ème étage, Bureau 209-210, B.P. E 2477 Bamako, Tél : (223) 20 29 41 19 / 29 72, Fax : (223) 20 29 29 75, www.sgimali.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 18 février 2019

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

rgf a